

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

Brussels, 24th april 1972

Statement of Mr . Sicco MANSHOLT
President of the Commission of the European Communities,
in the plenary meeting of UNCTAD III, April 17th, 1972

1
Statement of Mr. Sicco MANSHOLT,
President of the Commission of the European Communities,
in the plenary meeting of UNCTAD III, April 17 th, 1972

It is with great pleasure that I take this opportunity to thank the Chilean Government for the warm welcome that it has extended to the participants of this impressive Conference and to extend my congratulations to the President of this Assembly and to the Secretary General of UNCTAD for their devotion which has created the necessary conditions to make this Conference a success.

I have listened with the greatest attention to the speakers who have thus far taken the floor and I wish to make my own contribution to this world-wide discussion about the problems of the developing world which concern us all. But we have to make sure that our contribution does not merely remain an abstract confrontation of ideas but that these ideas will be eventually translated into political decisions.

Before I draw the conclusions, as to what decisions in my opinion should be taken and what the European Community in fact should do, I want to explain beforehand certain tendencies which prevail in the European Common Market. When creating the European Community, its members have deliberately taken upon themselves great responsibilities, responsibilities towards third countries in general and towards developing countries in particular. At the beginning of next year, once the Community is a group of ten countries, we will be the greatest trading-block in the international trade Community. The Common Market is about to do one third of the total world-trade.

But even if the Community realises its strengthened economic position in world relations, even if we are ready to fulfill the obligations accruing from such a position, reasons for criticism will remain. It is an indisputable fact that the Community did act as a responsible trade-partner : its balance of payments towards developing countries is in constant and ever growing deficit; it is the

principal importer of raw materials and of goods at large from the developing countries; it was the first to have proposed and to have applied the system of generalised preferences for semi-manufactured and manufactured products from developing countries.

Yet, even if the Community continues in this direction and increases its official development assistance according to the target set in the Strategy for the Second United Nations Development Decade, even if it further increases its imports from developing countries, it has no reasons for complacency and self righteousness

What, then, should be the policy of the Community, once it has succeeded in consolidating the ten markets of its members into one Economic and Monetary Union? Can we rely upon the simple assumption that such a strong market will be automatically beneficial to developing countries? There are reasons for doubt. The trade negotiations in the past, particularly the Kennedy-Round, have been in fact negotiations, predominantly among industrialised countries, negotiations which have rightly been labelled as an affair between members of the "rich men's Club". Furthermore, there have been serious monetary difficulties last year which have heavily influenced the trade-position of developing countries. And the solution of these monetary difficulties has been elaborated exclusively between industrialised countries.

This fall already the future Community of ten will have to make up its mind not only concerning its own development but also as regards its relationship with the Third World. I am convinced there will be real progress during the Summit-meeting scheduled for October, because there is an increasing awareness of the necessity to close the gap between the rich and the poor countries, to attack world problems by way of improving the functioning of international organisation and by elaborating better methods of decision making. Governments cannot neglect either the movement of young people who are less and less in agreement with the traditional way of exclusively gearing economic development

to the accumulation of wealth for a few and to consider economic growth as the prime objective of national economic policy. More and more protests are being heard in our own countries against slow progress in sharing the wealth of our world in a more equitable way. These forces will certainly push our governments into action to do more for the developing world and to do it more quickly.

For this reason UNCTAD III is a welcome opportunity to really make the point of the situation and to place everyone before his own responsibilities. An encouraging indication that public pressure begins to work into the proper direction is the document of the European Parliament and particularly its resolution concerning UNCTAD III. The European Commission is in full agreement with the guide-lines contained in this report, and I wish to ask you, Mr. Chairman, to circulate it, if you please, to this Conference.

Let me now turn to some of the issues here at stake.

1. The monetary situation

It is discouraging to see that at the same time we send pictures of Adam and Eve into outer space, we have been unable to avoid the monetary crisis which has shaken relations between all trading countries in the world.

How poorly are we organised indeed that we cannot yet efficiently handle the development of our economies. A few countries, and the rich ones as it were, are unable to solve a situation, the consequences of which affect four-fifth of the world population! We have to learn from this lesson and improve the monetary mechanism. What is needed is a common responsibility in affairs concerning us all.

It is simply not true that this is a matter regarding exclusively the rich and the creditors. Common responsibility implies, however, to handle national policies in such a way that common objectives can be attained. It means also acting in accordance with common decisions taken.

I believe, and I am glad that this opinion has already been expressed by many delegations, that the most natural framework to study the reform of the international monetary system is the International Monetary Fund. Adequate procedures will have to be determined in this framework in order to make sure that developing countries are associated with the reform of the monetary system in the most efficient way.

What are the main conclusions to be drawn from the crisis of 1971, and what are the consequences thereof for the developing countries ?

- The monetary crisis risks to accentuate the present tendency to stagnation of real aid flows.

- The crisis has also increased the pressure upon commodity-prices.

- Most of the developing countries have undergone losses in the purchasing power of their foreign exchange reserves.

It is a moral obligation of the creditor countries to try to compensate for the unfortunate consequences of this crisis.

One of the possible means to achieve this has already been subject of intensive discussions : the use of special drawing rights for financing economic development. The European Commission thinks that special drawing rights should play an increasing and important role in the international monetary system; but it is necessary to avoid the creation of excessive additional liquidities which would run counter to sound monetary policy. My Commission believes that at the next allocation of drawing rights, a special allocation for developing countries could be envisaged to compensate the losses in the purchasing power of their reserves resulting from the last monetary crisis. We also believe that, at a late stage, ways and means should be examined how to assure a better distribution of international liquidities in order to support growth efforts of less developed countries, particularly by way of reducing the effects of price

instability in commodity markets.

As far as the wellknown "link" is concerned, we are facing the situation that until now special drawing rights are created in a system where the rich countries take direct benefit. I am of the opinion that in applying the system, the interests of the poor countries specially should be taken into consideration.

Of course the use of these s.d.r. should not interfere with a good functioning of the revised monetary system.

But let us not be mistaken that special drawing rights could be a panacea. They certainly cannot be a substitute for financial aid and technical assistance, nor for the improvement of international trade, neither they can be a substitute for measures promoting the necessary adaptation of production patterns in the rich countries in view of a reasonable and more efficient division of labor and thus of greater export possibilities for developing countries.

2) Financial aid

We must ask ourselves whether the targets stipulated in the strategy for the Second Development Decade for official development assistance (0,7 % of GNP to be achieved by 1975) do imply too heavy a burden for the industrialized countries.

I thank Mr. McNamara for his clear statement to this point and I wish to associate myself with his analysis. His statement has made it sufficiently clear that at the end of the Second Development Decade, and even under the assumption that the growth target set in the strategy is achieved, the gap between the rich and the poor will be greater than today. Does this not mean that we have to reconsider our aid targets? Is the target of 0,7 % really sufficient? To raise official development assistance from the actual 0,35 % to 0,7 %, would mean in effect that only 1,5 % of the amount by which developed countries will grow richer during this decade have to be set aside for developing countries. Under these circumstances it would be a shame if the target were not achieved. Governments having difficulties to convince their Parliaments and public opinion of the necessity to increase aid would be well advised to present to those hesitating the statistics elaborated by the UNCTAD secretariat and the World Bank. I should like to add in this connection that I fully agree with what President Allende exposed in his message to our Conference: terms of aid have become more and more of a problem.

A paradox indeed may appear in development policy: Aid can finally turn against the receiving developing countries when it is given on unreasonably hard terms or else if aid is granted merely to compensate adverse terms of trade. These paradoxes may lead to an excessive debt burden which would impair growth and development alike. It already is an unacceptable situation when public debts of developing countries are amounting to 60 billion \$, increasing twice as fast as export earnings. This, coupled with a shift towards harder terms of

financial assistance, should make us want to see emerging an UNCTAD-resolution concerning the minimum volume of aid necessary and the limits of the aid conditions acceptable for all concerned.

3. Commodities

As far as commodities are concerned, the developing countries ask for preferential treatment in the liberalisation of trade and claim guaranteed market shares in developed countries for commodities of the temperate zone.

Doubtless the developing countries need better world market conditions and inevitably economic adjustments are necessary in importing developed countries.

A difficult task indeed and one that requires political courage. Not only must we overcome the general indifference still prevailing in large sections of our society - including the strata of political leadership - but also must we combat the ever present tendencies of protectionism which seem to be a contagious evil threatening the developed and the developing world alike.

Remedies cannot only be found in the so-called trade liberalisation. Our prime task must be to create the necessary conditions conducive to liberalising commercial relations. One of the most illustrative examples is perhaps agriculture. Even our Community, though liberal in its outlook, is still attached to the protection of its farmers who remain at the low end of the income scale. We try, however, to overcome this weakness by gradually introducing a program directed to adapt agricultural structures in order to permit less protection.

We therefore have adopted a policy of restructuring agriculture, totalling public aid of up to 5 billion \$ during the next four years.

This should provide for greater possibilities of imports of products^{for} which developing countries are more competitive (for instance : sugar, cereals, fats, oils).

It is unquestionable that both developed and developing countries should strive for better conditions in the world market in order to be protected against unforeseeable and sometimes irrational fluctuations. This is why the Commission of the European Communities is inclined to favour negotiations in view of concluding international agreements on individual key commodities or groups of commodities, providing for more stable markets and fair prices for producers. We are willing to start negotiations with a positive attitude towards the needs of developing countries and to leave a larger part of our markets open to their exports.

4. Manufactured goods

Concerning manufactured products, the scheme of generalized preferences is a first and valuable step. However, if the objective of a 15 % annual growth rate in exports of manufactured goods is to be achieved, additional measures will have to be taken. These might include a certain modification of the tariff system favouring the transformation of primary products into manufactured goods in those developing countries where primary products are available.

Facts and figures at hand show the extraordinary dimension of the task before us if the objectives of the Second Development Decade are to be achieved. The annual growth rate of 15 % in exports of manufactures from developing countries implies exports 4 times the present level of 7 billion \$ in 1980 (i.e. from the actual 7 billion \$ to 28 billion \$). This increase only constitutes 7 % of the total imports of manufactures and only 1 % of the GNP of the developed countries.

Anyone having political responsibility must come to the conclusion that this is feasible and therefore ought to be done. It takes,

however, conscientious forecast and programming as well as political courage and decision.

5. General outlook

Finally, Mr. Chairman, I have to express my fear that the problem we are facing in the coming years will be aggravated by certain social elements the importance of which we cannot overestimate.

I am thinking, first of all, of the tremendous population explosion we are observing (almost half of the world population is younger than 15 years). However, the existing resources are limited and need careful usage. This concerns not only developing but also developed countries since the latter draw upon existing resources, consuming per capita energy and materials 25 times more than the poorer countries.

Secondly, the increasing disharmony in our ecological equilibrium requires infinitely greater attention and investment to assure a better quality of life. Already now, agricultural productions runs behind population growth, and the increase of agricultural production is limited by the impossibility to dispose of acreage and fresh water supply, ad libitum.

Thirdly, there is the problem of reconciling the limitations imposed by the scarcity of natural and derived resources with the necessity to create ^{employment} / and decent living conditions for the deprived . Can this dilemma be resolved by a new and more equitable policy of income distribution or shall we resign before the task and recur to the law of the survival of the fittest ?

In sum, Mr. Chairman, it should be in the minds of all of us that we live, as has been said before, "in a small finite world", and that we

cannot sustain present growth rates indefinitely be it in population or economic activity. This sober reflection may induce us to reconsider our traditional tools which have served us in the past and think about modern instruments enabling us to reorganise our society, a reorganisation which has to be operated on all levels : world-wide, regional and national likewise. Most of all it seems to be essential to reshape our decision making processes in order to grips with what can be considered a question of life and death of our peoples.

Time runs short and we are faced with all problems at once. During this Conference we will all have moments of anxiety in view of the overwhelming responsibilities imposed upon us.

We must not fail this challenge. UNCTAD III has to make clear to the world what our future policy should be. After the most careful scrutiny and the most thorough analysis of our possibilities we must in the end bring out, with great political determination, what the world community stands for and that the notion of solidarity is no longer an empty shell.

Brussels, April 18th, 1972.

STATEMENT OF MR. SICCO MANSHOLT, PRESIDENT OF THE COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, IN THE PLENARY MEETING OF UNCTAD III - APRIL 17TH, 1972.

This fall, already, the future Community of Ten will have to make up its mind not only concerning its own development but also as regards its relationship with the third world. I am convinced there will be real progress during the summit-meeting scheduled for October, because there is an increasing awareness of the necessity to close the gap between the rich and the poor countries, to attack world problems by way of improving the functioning of international organisation and by elaborating better methods of decision making. Governments cannot neglect either the movement of young people who are less and less in agreement with the traditional way of exclusively gearing economic development to the accumulation of wealth for a few and to consider economic growth as the prime objective of national economic policy. More and more protests are being heard in our own countries against slow progress in sharing the wealth of our world in a more equitable way. These forces will certainly push our Governments into action to do more for the developing world and to do it more quickly.

For this reason UNCTAD III is a welcome opportunity to really make the point of the situation and to place everyone before his own responsibilities.

Let me now turn to some of the issues here at stake.

1) The monetary situation.

I believe, and I am glad that this opinion has already been expressed by many delegations, that the most natural framework to study the reform of the international monetary system is the International Monetary Fund. Adequate procedures will have to be determined in this framework in order to make sure that developing countries are associated with the reform of the monetary system in the most efficient way.

What are the main conclusions to be drawn from the crisis of 1971. And what are the consequences thereof for the developing countries?:

- the monetary crisis risks to accentuate the present tendency to stagnation of real aid flows;
- the crisis has also increased the pressure upon commodity prices;
- most of the developing countries have undergone losses in the purchasing power of their foreign exchange reserves.

It is a moral obligation of the creditor countries to try to compensate for the unfortunate consequences of this crisis.

One of the possible means to achieve this has already been subject to intensive discussions : the use of special drawing rights for financing economic development. The European Commission thinks that special drawing rights should play an increasing and important role in the International Monetary System but it is necessary to avoid the creation of excessive additional liquidities which would run the counter to sound monetary policy. My Commission believes that at the next allocation of drawing rights, a special allocation for developing countries could be envisaged to compensate the losses in the purchasing power of their reserves resulting from the last monetary crisis. We also believe that, at a later stage, ways and means should be examined in order to assure a better distribution of international liquidities in order to support growth efforts of less developed countries, particularly by way of reducing the effects of price instability in commodity markets.

As far as the well known "link" is concerned, we are facing the situation that until now special drawing rights are created in a system where the rich countries take direct benefit. I am of the opinion that in applying the system, the interest of the poor countries specially should be taken into consideration.

drawing rights

Of course the use of these special/should not interfere with a good functioning of the revised monetary system.

But let us not be mistaken that special drawing rights could be a panacea. They certainly cannot be a substitute for financial aid and technical assistance, nor for the improvement of international trade, neither can they be a substitute for measures promoting the necessary adaptation of production patterns in the rich countries in view of a reasonable and more efficient division of labour and thus of greater export possibilities for less developing countries.

2) Financial aid.

We must ask ourselves whether the targets stipulated in the strategy for the second development decade for official development assistance (0.7% of GNP to be achieved by 1975) do imply too heavy a burden for the industrialised countries,

Even under the assumption that the growth target set in the strategy is achieved, the gap between the rich and the poor will be greater/^{than}to-day. Does this mean that we have to reconsider our aid targets? Is the target of 0.7% really sufficient? To raise official development assistance from the actual 0.35% to 0.7% would mean in effect that only 1.5% of the amount by which developed countries will grow richer during this decade have to be set aside for developing countries. Under these circumstances it would be a shame if the targets were not achieved.

A paradox indeed may appear in development policy : aid can finally turn against the receiving developing countries when it is given on unreasonably hard terms or else if aid is granted merely to compensate adverse terms of trade. These paradoxes may lead to an excessive debt burden which would impair growth and development alike. It already is an unacceptable situation when public debts of developing countries are amounting to 60 billion dollars, increasing twice as fast as exports earnings. This, coupled with a shift towards harder terms of financial assistance, should make us want to see emerging an UNCTAD resolution concerning the minimum volume of aid necessary and the limits of the aid conditions acceptable for all concerned.

3) Commodities.

As far as commodities are concerned, the developing countries ask for preferential treatment in the liberalisation of trade and claim guaranteed market shares in developed countries of commodities of the temperate zone. ^{Developing} Developing countries need better world market conditions and inevitably economic adjustments are necessary when importing from developed countries.

A difficult task indeed and one that requires political courage not only must we overcome the general indifference still prevailing in large sections of our society - including the strata of political leadership - but also must we combat the over present tendencies of protectionism which seem to be a contagious evil threatening the developed and the developing world alike.

Remedies cannot only be found in the so-called trade liberalisation. Our prime task must be to create the necessary conditions conducive to liberalising commercial relations. One of the most illustrative examples is perhaps agriculture. Even our Community, though liberal in its outlook, is still attached to the protection of its farmers who remain at the low end of the income scale. We try, ^{however} to overcome this weakness by gradually introducing a programme directed to adapt agricultural structures in order to permit less protection. We therefore have adopted a policy of restructuring agriculture, totalling public aid of up to 5 billion dollars during the next four years.

This should provide for greater possibilities of imports of products for which developing countries are more competitive (for instance : sugar, cereals, fats, oils).

It is unquestionable that both, developed and developing countries, should strive for better conditions in the world market in order to be protected against unforeseeable and sometimes irrational fluctuations. This is why the Commission of the European Communities is inclined to favour negotiations in view of concluding international agreements on individual key commodities or groups of commodities, providing for more stable markets and fair prices for producers. We are willing to start negotiations with a positive attitude towards the needs of developing countries and to leave a larger part of our markets open to their exports.

4) Manufactured goods.

Concerning manufactured products, the scheme of generalised preferences is a first and valuable step. However, if the objective of a 15% annual growth rate in exports of manufactured goods is to be achieved additional measures will have to be taken. These might include a certain modification of the tariff system favouring the transformation of primary products into manufactured goods in those developing countries where primary products are available.

Facts and figures at hand show the extraordinary dimension of the task before us if the objectives of the second development decade are to be achieved. The annual growth rate of 15% in exports of manufactures from developing countries implies exports four times the present level of 7 billion dollars in 1980 (i.e. from the actual 7 billion dollars to 28 billion dollars). This increase only constitutes 7% of the total imports of manufactures and only 1% of the GNP of the developed countries.

Anyone having political responsibility must come to the conclusion that this is feasible and therefore ought to be done. It takes, however, conscientious forecast and programming as well as political courage and decision.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 24 avril 1972

Déclaration de M. Sicco Mansholt,
président de la Commission des Communautés européennes
lors de la réunion plénière de la CNUCED III, le 17 avril 1972

Déclaration de M. Sicco Mansholt,
président de la Commission des Communautés européennes
lors de la réunion plénière de la CNUCED III, le 17 avril 1972

C'est avec un grand plaisir que je saisis cette occasion de remercier le gouvernement chilien pour l'accueil chaleureux qu'il a réservé aux participants à cette impressionnante conférence, et d'étendre mes félicitations au président de cette assemblée et au secrétaire général de la CNUCED pour leur dévouement, qui a créé les conditions nécessaires pour faire de cette conférence un succès.

J'ai écouté avec la plus grande attention les orateurs qui m'ont précédé à la tribune, et je désire apporter ma propre contribution à cette discussion à l'échelle mondiale sur les problèmes du monde en voie de développement, problèmes qui nous concernent tous. Cependant, nous devons faire en sorte que notre contribution ne reste pas une confrontation abstraite d'idées, mais que ces idées se traduisent en fin de compte par des décisions politiques.

Avant de tirer des conclusions et de dire quelle décision il conviendrait de prendre à mon avis et ce que la Communauté européenne ne devrait faire, je voudrais exposer tout d'abord certaines tendances qui se manifestent dans le Marché commun européen. En créant la Communauté européenne, ses membres ont délibérément assumé de lourdes responsabilités, à la fois à l'égard des pays tiers en général et des pays en voie de développement en particulier. Au début de l'année prochaine, quand la Communauté sera un groupe de dix pays, nous serons le plus important bloc commercial dans la Communauté du commerce international. Le Marché commun assurera un tiers du total des échanges mondiaux.

Mais, même si la Communauté prend conscience de sa position économique renforcée dans les relations mondiales, même si nous sommes prêts à assumer les obligations qui découlent d'une telle position, il subsiste des motifs de critique. C'est un fait indiscutable que la Communauté a agi en partenaire commercial conscient de ses responsabilités : sa balance des paiements à l'égard des pays en voie de développement est en déficit constant et toujours croissant;

la Communauté est le principal importateur de matières premières et d'une façon générale de marchandises provenant des pays en voie de développement; elle a été la première à proposer et à appliquer le système de préférences généralisées en faveur des produits semi-manufacturés et manufacturés des pays en voie de développement.

Toutefois, même si la Communauté continue dans cette direction et accroît son aide officielle au développement conformément aux objectifs fixés dans la stratégie pour la seconde décennie de développement des Nations-Unies, même si elle augmente encore le volume de ses importations en provenance des pays en voie de développement, elle n'est pas fondée pour autant à montrer une complaisance pharisaïque envers elle-même.

Quelle devrait donc être la politique de la Communauté une fois qu'elle aura réussi à consolider les dix marchés de ses pays membres en une seule union économique et monétaire ? Pourrons-nous admettre en confiance l'hypothèse simpliste qu'un tel marché renforcé profitera automatiquement aux pays en voie de développement ? Il y a des raisons d'en douter. Les négociations commerciales du passé, notamment le Kennedy-Round, ont été en effet des négociations menées essentiellement entre pays industriels, et qui ont été qualifiées très justement d'affaire interne intéressant les membres du "club des riches". En outre, nous avons connu l'année dernière de sérieuses difficultés monétaires qui ont pesé lourdement sur la position commerciale des pays en voie de développement. Et la solution de ces difficultés monétaires a été élaborée exclusivement entre pays industrialisés.

Dès cet automne, la future Communauté des Dix devra prendre une décision en ce qui concerne non seulement son propre développement, mais aussi ses relations avec le tiers monde. Je suis certain que de véritables progrès seront réalisés lors de la rencontre au sommet prévue pour octobre, car nos pays prennent de plus en plus conscience de la nécessité de combler l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, de s'attaquer aux problèmes mondiaux en améliorant le fonctionnement des organisations internationales et en élaborant de meilleures méthodes de décision. Les gouvernements ne peuvent pas non plus négliger le mouvement des jeunes, qui sont de moins en moins d'accord avec la méthode

traditionnelle qui consiste à orienter le développement économique exclusivement vers l'accumulation de richesses au profit d'un petit nombre et à considérer la croissance économique comme l'objectif numéro un de la politique économique nationale. On entend de plus en plus de protestations dans nos propres pays contre la lenteur des progrès réalisés dans la voie d'un partage plus équitable de la richesse de notre monde. Ces forces pousseront certainement nos gouvernements à faire davantage en faveur du monde en voie de développement, et à le faire plus vite.

C'est pourquoi la CNUCED III offre une bonne occasion de faire le point et de mettre chacun devant ses responsabilités. Un signe encourageant montrant que la pression de l'opinion publique commence à agir dans la bonne direction est le document du Parlement Européen, notamment sa résolution concernant la CNUCED III. La Commission européenne est pleinement d'accord avec les lignes directrices contenues dans ce rapport, et je voudrais vous prier, Monsieur le Président, de bien vouloir faire circuler ce document parmi les participants à cette conférence.

Permettez-moi maintenant d'aborder quelques-uns des problèmes qui se posent.

1. La situation monétaire

Il est décourageant de constater qu'au moment même où nous envoyons dans l'espace intersidéral des images d'Adam et d'Eve, nous avons été incapables d'éviter la crise monétaire qui a ébranlé les relations entre tous les pays commerçants du monde.

En effet, il faut que notre organisation soit fort déficiente pour que nous ne puissions pas encore diriger efficacement le développement de nos économies. Un petit nombre de pays, et qui plus est de pays riches, sont incapables de résoudre une situation dont les conséquences affectent les quatre cinquièmes de la population mondiale ! Nous devons en tirer la leçon et améliorer le mécanisme monétaire. Ce qui est nécessaire, c'est une responsabilité commune dans des affaires qui nous concernent tous.

Il est absolument faux qu'il s'agisse d'une affaire concernant exclusivement les riches et les créanciers. Une responsabilité commune implique en tout état de cause que les politiques nationales soient dirigées de façon à atteindre les objectifs communs. Cela signifie qu'il faut agir conformément aux décisions prises en commun.

Je crois, et je suis heureux que cette opinion ait déjà été exprimée par de nombreuses délégations, que l'enceinte la plus normale pour étudier la réforme du système monétaire est celle du Fonds monétaire international. Il s'agira de trouver dans ce cadre des procédures qui permettent d'associer le plus efficacement possible les pays en voie de développement à la réforme du système monétaire.

Quelles sont les principales conclusions à tirer de la crise de 1971 et quelles en sont les conséquences pour les pays en voie de développement ?

- la crise monétaire risque d'accentuer la tendance actuelle à une stagnation des flux réels d'aide,
- la crise a également augmenté la pression sur les prix des matières premières,
- la plupart des pays en voie de développement ont subi une perte de pouvoir d'achat de leurs réserves de devises.

C'est une obligation morale pour les pays créanciers d'essayer de compenser les conséquences malheureuses de cette crise.

Un des moyens d'atteindre cet objectif a déjà fait l'objet de discussions intensives : l'utilisation de droits de tirage spéciaux pour le financement du développement économique. La Commission européenne estime que les droits de tirages spéciaux devraient jouer un rôle de plus en plus important dans le système monétaire international, mais qu'il faut éviter la création de liquidités supplémentaires excessives qui iraient à l'encontre d'une politique monétaire saine. Ma Commission estime que, lors de la prochaine attribution de droits de tirage, on pourrait envisager une attribution spéciale aux pays en voie de développement pour compenser la perte de pouvoir d'achat de leurs réserves due à la dernière crise monétaire. Nous estimons également que par la suite il conviendrait d'étudier les moyens d'assurer une meilleure répartition des liquidités internationales en vue de soutenir les efforts de croissance des pays en voie de développement, notamment en réduisant les effets de l'instabilité des prix sur les marchés des matières premières.

En ce qui concerne le fameux "lien", nous sommes dans une situation où jusqu'à présent les droits de tirage spéciaux sont créés dans un système dont les pays riches tirent directement profit. J'estime que dans l'application du système on devrait tenir compte tout spécialement des intérêts des pays pauvres.

Evidemment, l'utilisation de ces D.T.S. ne devrait pas gêner le bon fonctionnement du nouveau système monétaire.

Ne croyons pas toutefois que les droits de tirage spéciaux puissent être une panacée. Ils ne peuvent certainement pas remplacer l'aide financière et l'assistance technique ni l'amélioration des échanges internationaux et ils ne peuvent pas remplacer non plus les mesures nécessaires pour réaliser une adaptation des schémas de production des pays riches en vue d'assurer une division de travail raisonnable et plus efficace et garantir ainsi aux pays en voie de développement de plus larges possibilités d'exportation.

.../...

Il faut nous demander si les objectifs fixés dans la stratégie relative à la seconde décennie de développement pour l'aide officielle au développement (0,7 % du FNB d'ici à 1975) ne représentent pas un fardeau trop lourd pour les pays industrialisés.

Je remercie Monsieur McNamara de la déclaration claire qu'il a faite sur ce point, et je souhaite m'associer à son analyse. Sa déclaration a montré avec suffisamment de clarté qu'à la fin de la seconde décennie de développement, même en admettant que l'objectif de croissance fixé dans la stratégie soit réalisé, le fossé entre les riches et les pauvres sera encore plus large qu'aujourd'hui. Nos objectifs d'aide ne devront-ils pas être alors reconsidérés ? L'objectif de 0,7 % est-il réellement suffisant ? En effet, pour porter l'aide officielle au développement de 0,35 %, comme actuellement, à 0,7 %, il suffirait de réserver aux pays en voie de développement 1,5 % des nouvelles richesses qui seront accumulées par les pays industrialisés durant cette décennie. Dans ces conditions, il serait honteux de ne pas atteindre ces objectifs. Les Gouvernements qui éprouvent des difficultés à convaincre leurs Parlements et l'opinion publique de la nécessité d'accroître l'aide seraient bien avisés de montrer aux hésitants les statistiques élaborées par le secrétariat de la CNUCED et la Banque mondiale. A ce propos, je tiens à ajouter que je suis pleinement d'accord avec ce que le Président Allende a exposé dans son message à notre conférence : les conditions de l'aide sont devenues de plus un problème.

En fait, la politique d'aide au développement pourrait susciter un paradoxe : l'aide peut en définitive être préjudiciable aux pays en voie de développement qui en sont bénéficiaires lorsqu'elle est accordée à des conditions déraisonnablement dures ou lorsqu'elle ne vise qu'à compenser la détérioration des termes de l'échange. Ces paradoxes pourraient engendrer une charge financière excessive qui affecterait à la fois la croissance et le développement. La situation est déjà intolérable quand les dettes publiques des pays en voie de développement atteignent 60 milliards de dollars et s'accroissent deux fois plus vite que les recettes d'exportation. Cette situation, aggravée par un

glissement vers des conditions d'assistance financière, devrait nous faire souhaiter une résolution de la CNUCED concernant le volume minimal d'aide nécessaire et les limites des conditions d'aide acceptables pour tous les intéressés.

3) Marchandises

En ce qui concerne les marchandises, les pays en voie de développement demandent un traitement préférentiel dans la libération des échanges et réclament des parts garanties du marché des pays industrialisés pour les produits de la zone tempérée.

Sans aucun doute, les pays en voie de développement ont besoin de bénéficier de meilleures conditions sur le marché mondial et des réajustements économiques sont nécessaires dans les pays industrialisés importateurs.

Il s'agit là d'une tâche difficile et qui requiert un certain courage politique. Il faut non seulement vaincre l'indifférence générale qui prévaut encore dans de larges secteurs de notre société, y compris parmi les dirigeants politiques, mais il faut également combattre les tendances, toujours présentes, au protectionnisme qui semble être un mal contagieux menaçant aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement.

Il n'y a de remède que dans la libération des échanges. Notre première tâche doit être de créer les conditions nécessaires à une libéralisation des relations commerciales. L'un des exemples les plus frappants est peut-être celui de l'agriculture. Même notre Communauté, en dépit de son optique libérale, est encore attachée à la protection de ses agriculteurs qui restent au bas de l'échelle des revenus. Cependant, nous nous efforçons de surmonter cette faiblesse en appliquant graduellement un programme visant à adapter les structures agricoles de manière à pouvoir accorder une protection moindre.

C'est pourquoi nous avons adopté une politique de restructuration de l'agriculture totalisant une aide publique de 5 milliards de dollars durant les quatre prochaines années. Il devrait en résulter un accroissement des

possibilités d'importation de produits pour lesquels les pays en voie de développement sont le plus compétitifs (par exemple : sucre, céréales, graisses, huiles).

Il est hors de doute qu'aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement devraient s'efforcer de réaliser de meilleures conditions sur le marché mondial de manière que celui-ci soit protégé contre les fluctuations imprévisibles et parfois irrationnelles. C'est la raison pour laquelle la Commission des Communautés européennes est disposée à favoriser des négociations en vue de conclure des accords internationaux pour certains produits clés ou groupes de produits clés, d'établir des marchés plus stables et d'obtenir des prix équitables pour les producteurs. Nous sommes désireux d'engager des négociations en observant une attitude positive à l'égard des besoins des pays en voie de développement et d'abandonner une plus grande part de nos marchés à leurs exportations.

4) Produits manufacturés

En ce qui concerne les produits manufacturés, le système des "préférences généralisées" est une première et importante étape. Toutefois, pour atteindre l'objectif d'un taux de croissance annuelle de 15 % dans les exportations de produits manufacturés, il faudra prendre d'autres mesures. Celles-ci pourraient comporter une certaine modification du système tarifaire, en favorisant la transformation de produits de base en articles manufacturés dans les pays en voie de développement où des produits de base sont disponibles.

Les faits et les chiffres disponibles montrent l'extraordinaire ampleur de la tâche qui nous attend si nous voulons réaliser les objectifs de la seconde décennie du développement.

Le taux de croissance annuelle de 15 % des exportations de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement signifie la multiplication par 4 du chiffre actuel de 7 milliards de dollars d'ici à 1980, c'est-à-dire pour atteindre 28 milliards de dollars. Cette augmentation ne représente que 7 % des importations totales de produits manufacturés et 1 % seulement du produit national brut des pays industrialisés.

Quiconque a des responsabilités politiques doit parvenir à la conclusion que ce plan est réalisable et doit donc être réalisé. Cela exige non seulement des prévisions et une programmation consciencieuses, mais aussi du courage et de la résolution sur le plan politique.

5) Perspectives générales

Enfin, M. le Président, je dois exprimer ma crainte que le problème auquel nous devons faire face dans les années à venir ne soit aggravé par certains facteurs sociaux dont nous ne saurions surestimer l'importance.

Je songe avant tout à la formidable explosion démographique que nous observons (près de la moitié de la population du globe est âgée de moins de 15 ans). Quoi qu'il en soit, les ressources existantes sont limitées et doivent être utilisées avec ménagement. Ceci ne concerne pas seulement les pays en voie de développement, mais aussi les pays développés, puisque ces derniers épuisent les ressources naturelles en consommant par tête 25 fois plus d'énergie et de matières premières que les pays plus pauvres.

En second lieu, la perturbation de notre équilibre écologique exige plus d'attention et d'investissements pour assurer une meilleure qualité de la vie. Dès à présent, la production agricole s'essouffle derrière la croissance démographique, et son accroissement est limité par l'impossibilité de disposer à volonté de superficie agricole et d'eau douce.

En troisième lieu, il y a le problème qui consiste à concilier les limitations imposées par la rareté des ressources naturelles et dérivées avec la nécessité de créer des emplois et des conditions de vie décentes pour les déshérités. Ce dilemme peut-il être résolu par une politique nouvelle et plus équitable de distribution des revenus, ou bien reculerons-nous devant la tâche et nous résignerons-nous à laisser jouer la loi selon laquelle seuls les mieux adaptés survivent ?

En résumé, M. le Président, nous devrions tous avoir présent à l'esprit que nous vivons, comme cela a déjà été dit, "dans un monde exigü et fini", et que nous ne pouvons pas soutenir indéfiniment les taux

de croissance actuels, qu'il s'agisse de la croissance de la population ou de l'activité économique. Cette réflexion froidement lucide doit nous inciter à reconsidérer les outils traditionnels dont nous nous sommes servis dans le passé, et à envisager des instruments nouveaux qui nous permettent de réorganiser notre société; cette réorganisation devra s'effectuer à tous les niveaux : à la fois à l'échelle du monde, des régions et des nations. Avant tout, il apparaît essentiel de remodeler nos processus de décision afin de nous attaquer à ce qui peut être considéré comme une question de vie ou de mort pour nos peuples.

Le temps presse, et nous devons faire face à tous les problèmes à la fois. Durant cette conférence, nous aurons tous des moments d'angoisse devant les responsabilités écrasantes qui pèsent sur nous.

Nous ne devons pas nous dérober à ce défi. La CNUDEC III doit montrer clairement au monde ce que doit être notre politique future. Après l'examen le plus attentif et l'analyse la plus minutieuse de nos possibilités, nous devons en fin de compte manifester avec une grande détermination politique ce que signifie la communauté mondiale, et montrer que la notion de solidarité n'est plus un vain mot.

Bruxelles, le 18 avril 1972.

Déclaration de M. Sicco Mansholt, Président de la Commission des Communautés européennes, à la session plénière de la CNUCED, le 17 avril 1972

Dès cet automne la future Communauté des Dix devra prendre une décision en ce qui concerne non seulement son propre développement, mais aussi ses relations avec le Tiers Monde. Je suis certain que de véritables progrès seront réalisés lors de la conférence au sommet prévue pour octobre, car nos pays prennent de plus en plus conscience de la nécessité de combler l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, de s'attaquer aux problèmes mondiaux en améliorant le fonctionnement de l'organisation internationale et en élaborant de meilleures méthodes de décision.

Les gouvernements ne peuvent pas non plus négliger le mouvement des jeunes qui sont de moins en moins d'accord avec la méthode traditionnelle qui consiste à orienter le développement économique exclusivement vers l'accumulation de richesses au profit d'un petit nombre et à considérer la croissance économique comme l'objectif n° 1 de la politique économique nationale. Des protestations de plus en plus nombreuses se font entendre dans nos pays contre la lenteur des progrès réalisés dans le partage plus équitable des richesses de notre monde. Ces forces inciteront certainement nos gouvernements à agir, à faire plus pour les pays en voie de développement et à le faire plus vite.

C'est pourquoi la CNUCED offre une bonne occasion de faire le point et de mettre chacun devant ses responsabilités.

Permettez-moi maintenant d'aborder quelques-uns des problèmes qui se posent :

1. la situation monétaire

Je crois, et je suis heureux que cette opinion ait déjà été exprimée par de nombreuses délégations, que l'enceinte la plus normale pour étudier la réforme du système monétaire est celle du Fonds Monétaire International. Il s'agira de trouver dans ce cadre des procédures qui permettent d'associer le plus efficacement possible les pays en voie de développement à la réforme du système monétaire.

Quelles sont les principales conclusions à tirer de la crise de 1971 et quelles en sont les conséquences pour les pays en voie de développement ?

.../...

- la crise monétaire risque d'accentuer la tendance actuelle à une stagnation des flux réels d'aide,
- la crise a également augmenté la pression sur les prix des matières premières,
- la plupart des pays en voie de développement ont subi une perte de pouvoir d'achat de leurs réserves de devises.

C'est une obligation morale pour les pays créanciers d'essayer de compenser les conséquences malheureuses de cette crise.

Un des moyens d'atteindre cet objectif a déjà fait l'objet de discussions intensives : l'utilisation de droits de tirage spéciaux pour le financement du développement économique. La Commission européenne estime que les droits de tirage spéciaux devraient jouer un rôle de plus en plus important dans le système monétaire international, mais qu'il faut éviter la création de liquidités supplémentaires excessives qui iraient à l'encontre d'une politique monétaire saine. Ma Commission estime que lors de la prochaine attribution de droits de tirage on pourrait envisager une attribution spéciale aux pays en voie de développement pour compenser la perte de pouvoir d'achat de leurs réserves due à la dernière crise monétaire. Nous estimons également que par la suite il conviendrait d'étudier les moyens d'assurer une meilleure répartition des liquidités internationales en vue de soutenir les efforts de croissance des pays en voie de développement, notamment en réduisant les effets de l'instabilité des prix sur les marchés des matières premières.

En ce qui concerne le fameux "lien", nous sommes dans une situation où jusqu'à présent les droits de tirage spéciaux sont créés dans un système dont les pays riches tirent directement profit. J'estime que dans l'application du système on devrait tenir compte tout spécialement des intérêts des pays pauvres.

Evidemment, l'utilisation de ces T.T.S. ne devrait pas gêner le bon fonctionnement du nouveau système monétaire.

Ne croyons pas toutefois que les droits de tirage spéciaux puissent être une panacée. Ils ne peuvent certainement pas remplacer l'aide financière et l'assistance technique ni l'amélioration des échanges internationaux et ils ne peuvent pas remplacer non plus les mesures nécessaires pour réaliser une adaptation des schémas de production des pays riches en vue d'assurer une division de travail raisonnable et plus efficace et garantir ainsi aux pays en voie de développement de plus larges possibilités d'exportation.

2) Aide financière

Il faut nous demander si les objectifs fixés dans la stratégie relative à la seconde décennie de développement pour l'aide officielle au développement (0,7 % du PNB d'ici à 1975) ne représentent pas un fardeau trop lourd pour les pays industrialisés.

Même en admettant que cet objectif de croissance soit réalisé, le fossé entre les riches et les pauvres sera encore plus large qu'aujourd'hui. Nos objectifs d'aide ne devront-ils pas être alors reconsidérés ? L'objectif de 0,7 % est-il réellement suffisant ? En effet, pour porter l'aide officielle au développement de 0,35 %, comme actuellement, à 0,7 % il suffirait de réserver aux pays en voie de développement 1,5 % des nouvelles richesses qui seront accumulées par les pays industrialisés durant cette décennie. Dans ces conditions, il serait honteux de ne pas atteindre ces objectifs.

En fait, la politique d'aide au développement pourrait susciter un paradoxe: l'aide peut en définitive être préjudiciable aux pays en voie de développement qui en sont bénéficiaires lorsqu'elle est accordée à des conditions déraisonnablement dures ou lorsqu'elle ne vise qu'à compenser la détérioration des termes de l'échange. Ces paradoxes pourraient engendrer une charge financière excessive qui affecterait à la fois la croissance et le développement. La situation est déjà intolérable quand les dettes publiques des pays en voie de développement atteignent 60 milliards de dollars et s'accroissent deux fois plus vite que les recettes d'exportation. Cette situation, aggravée par un glissement vers des conditions plus dures d'assistance financière, devrait nous faire souhaiter une résolution de la CNUCED concernant le volume minimal d'aide nécessaire et les limites des conditions d'aide acceptables pour tous les intéressés.

3) Marchandises

En ce qui concerne les marchandises, les pays en voie de développement demandent un traitement préférentiel dans la libération des échanges et réclament des parts garanties du marché des pays industrialisés pour les produits de la zone tempérée. Sans aucun doute, les pays en voie de développement ont besoin de bénéficier de meilleures conditions sur le marché mondial et des réajustements économiques sont nécessaires dans les pays industrialisés importateurs.

Il s'agit là d'une tâche difficile et qui requiert un certain courage politique. Il faut non seulement vaincre l'indifférence générale qui prévaut encore dans de larges secteurs de notre société, y compris parmi les dirigeants politiques, mais il faut également combattre les tendances, toujours présentes, au protectionnisme qui semble être un mal contagieux menaçant aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement.

Il n'y a de remède que dans la libération des échanges. Notre première tâche doit être de créer les conditions nécessaires à une libéralisation des relations commerciales. L'un des exemples les plus frappants est peut-être celui de l'agriculture. Même notre Communauté, en dépit de son optique libérale, est encore attachée à la protection de ses agriculteurs qui restent au bas de l'échelle des revenus. Cependant, nous nous efforçons de surmonter cette faiblesse en appliquant graduellement un programme visant à adapter les structures agricoles de manière à pouvoir accorder une protection moindre.

C'est pourquoi nous avons adopté une politique de restructuration de l'agriculture totalisant une aide publique de 5 milliards de dollars durant les 4 prochaines années. Il devrait en résulter un accroissement des possibilités d'importation de produits pour lesquels les pays en voie de développement sont le plus compétitifs (par exemple : sucre, céréales, graisses, huiles).

Il est hors de doute qu'aussi bien les pays industrialisés que les pays en voie de développement devraient s'efforcer de réaliser de meilleures conditions sur le marché mondial de manière que celui-ci soit protégé contre des fluctuations imprévisibles et parfois irrationnelles. C'est la raison pour laquelle la Commission des Communautés européennes est disposée à favoriser des négociations en vue de conclure des accords internationaux pour certains produits clés ou groupes de produits clés, d'établir des marchés plus stables et d'obtenir

des prix équitables pour les producteurs. Nous sommes désireux d'engager des négociations en observant une attitude positive à l'égard des besoins des pays en voie de développement et à abandonner une plus grande part de nos marchés à leurs exportations.

4) Produits manufacturés

En ce qui concerne les produits manufacturés, le système des "préférences généralisées" est une première et importante étape. Toutefois, pour atteindre l'objectif d'un taux de croissance annuelle de 15 % dans les exportations de produits manufacturés, il faudra prendre d'autres mesures. Celles-ci pourraient comporter une certaine modification du système tarifaire en favorisant la transformation de produits de base en articles manufacturés dans les pays en voie de développement où des produits de base sont disponibles.

Les faits et les chiffres disponibles montrent l'extraordinaire ampleur de la tâche qui nous attend si nous voulons réaliser les objectifs de la seconde décennie du développement.

Le taux de croissance annuelle de 15 % des exportations de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement signifie la multiplication par 4 du chiffre actuel de 7 milliards de dollars d'ici à 1980, c'est-à-dire pour atteindre 28 milliards de dollars. Cette augmentation ne représente que 7 % des importations totales de produits manufacturés et 1 % seulement du produit national brut des pays industrialisés.

Quiconque a des responsabilités politiques doit parvenir à la conclusion que ce plan est réalisable et doit donc être réalisé. Cela exige non seulement des prévisions et une programmation consciencieuses, mais aussi du courage et de la résolution sur le plan politique.